



Dr. Marylène Richaud
Médecin préleveur du CMA
Médecin du Travail –
Service des Prestations Médicales de Monaco

Carrière médicale :

Docteur en Médecine du Travail

DU d'Études Médicales relatives à la Réparation Juridique du Dommage Corporel

DU Assurance-Vie

DU Médecine d'aptitude aux métiers de sécurité et du port d'arme.

Ancien Médecin du Travail du personnel des Hôpitaux de Tende et de Grasse

Ancien Médecin du Travail de la Caisse des Dépôts et Consignation tout en exerçant ses fonctions de 1979 à 2000 auprès du personnel du CHU de Nice

Ancien Expert Judiciaire auprès de la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence.